



FICHE PÉDAGOGIQUE

Investisseur.euses au travail (2023)

SYNOPSIS

Dans cette séquence initialement tournée par Coline Grando pour son documentaire « Le balai libéré », Isabelle Ferreras, chercheuse en sciences du travail et professeure à l'UCLouvain, s'entretient avec quatre nettoyeurs.ses des bâtiments universitaires.

AVANT LE FILM /

1. De quoi parle-t-on ?

A. Les constats à l'origine du film :

- On constate que les travailleur.eus.es n'ont que très peu de poids dans la gouvernance des entreprises pour lesquelles i.e.l.s travaillent.

B. Les notions clefs :

- La sous-traitance
- Le marché
- Le capital
- L'investissement

2. Récolte de points de vue :

A. Expériences personnelles :

- Percevez-vous l'entreprise privée comme une entité politique ? Démocratique ?
- En tant que travailleur.euse, quel impact estimez-vous avoir eu dans votre parcours professionnel sur la façon dont les sociétés qui vous ont employé étaient gouvernées.

APRÈS LE FILM :

1. Pour analyser :

A. Réactions à chaud :

- Quels personnages retiennent l'attention ? Pour quelles raisons ?
- Quelles réflexions, quels instants précis marquent les esprits ?
- A l'échelle du film et de son intention générale qu'est ce qui a marqué les spectateurs ?
- A l'inverse, qu'est ce qui semble « manquer »?

B. Points précis pour animer la discussion :

- « L'armée de réserve » du capital
- Les sentiments des salarié.e.s
- La relation des travailleurs à l'entreprise
- Le sentiment d'impuissance

C. Réflexion et conclusion :

- Qu'est-ce que les spectateur.rice.s retirent du film :
 - Sur le plan émotionnel ?
 - Le film a-t-il impacté leurs a priori ?
 - Quels éléments « gardent-ils » du film ?
- Sur quels points précis voit-on émerger des accords et des désaccords ?
- Le film suscite-t-il des idées inédites, nouvelles, chez les spectateurs ?

2. Pour débattre :

- Quelle doit-être la place des travailleur.euse.s dans le gouvernement des entreprises ?
- Quel est le rôle des syndicats vis-à-vis de la gouvernance des entreprises ?
- Les travailleur.euse.s ont-i.e.l.s un rapport collectif ou individuel à l'entreprise qui les emploie ?
- Comment comparer l'investissement fait par le travailleur à celui de l'investisseur en capital ?